Afin d'aider nos élus locaux et Mme La Préfète de notre département à se faire une idée de la volonté et la détermination des habitants des communes de Saint Pardoux-Morterolles (23400), Saint Pierre Bellevue (23460), Soubrebost (23250), Vidaillat (23250), Mansat-La -Courrière (23400), Faux-Mazuras (23400) et Le Monteil au Vicomte (23460) l'association VITHEC propose que chacun puisse s'exprimer via cette pétition .

Nous incluons également les communes environnantes qui ont des limites en commun avec ces 7 communes qui, pour certaines, les habitants subiront également les pollutions visuelles, sonores et autres dégradations de la faune et de la flore. Ces habitants seront également confrontés aux mêmes dégradations de valeur pour leurs biens immobiliers.

Ces projets de zones industrielles éoliennes sont portés par les sociétés EDF renouvelable, Iberdrola, VDN et autres, pour un total de 40 machines uniquement sur ces 7 communes qui viennent s'ajouter à un nombre déjà très important sur notre région .

PETITION CONTRE L'IMPLANTATION D'EOLIENNES INDUSTRIELLES

Sur les communes de Saint Pardoux-Morterolles (23400), Saint-Pierre Bellevue (23460), Soubrebost (23250), Vidaillat (23250), Mansat-La- Courrière (23400), Faux-Mazuras (23400) et Le Monteil au Vicomte (23460)

Nom et Prénom de toute personne majeure (habitant à temps complet ou de manière secondaire sur ces communes)
Adresse sur la commune avec code postal
Adresse mail
Date et signature